



GUIDE DE BONNES PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Ce guide ne prétend nullement à l'exhaustivité. Il recense des recommandations dont la mise en œuvre est de nature à favoriser la réussite des élèves.

Les trois fiches relatives au travail personnel des élèves, à l'évaluation et à la différenciation pédagogique résultent d'un travail collaboratif de l'ensemble des IA-IPR de l'académie.

Il est attendu des équipes de professeurs qu'elles se les approprient pour donner toute leur efficacité aux enseignements traditionnels comme aux dispositifs d'aide à l'élève ; accompagnement éducatif, PPRE, aide individualisée, stages d'été dans le cadre du dispositif expérimental de réussite scolaire au lycée.

AXE 1 : TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE

Le travail personnel en classe développe les compétences de l'élève par des activités variées, et le travail personnel hors de la classe (en étude ou à la maison) consolide et fixe ces compétences.

Le travail personnel, dans et hors de la classe, est différent selon les besoins des élèves : c'est un outil de différenciation pour parvenir aux mêmes objectifs. On veillera, à cet effet, à diversifier les supports et les activités (voir fiche 3).

Les recommandations qui suivent concernent le travail personnel de l'élève hors de la classe, mais insistent sur le lien nécessaire avec les activités mises en œuvre au sein de la classe.

OBJECTIFS	RECOMMANDATIONS
Etablir une cohérence entre le travail en classe et le travail hors de la classe	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'assurer que le travail personnel hors de la classe repose sur des compétences développées préalablement en classe. 2. S'assurer que le travail personnel consolide les compétences de base et permette leur réinvestissement grâce à des activités simples. 3. Veiller à ce que le travail personnel en dehors de la classe ne soit pas la conséquence d'une mauvaise gestion du temps de classe : il n'est pas destiné à terminer l'activité de la séance. 4. Veiller à ne pas réserver les activités les plus difficiles (synthèse de la séance, raisonnement, etc.) au travail personnel en dehors de la classe.
Donner du sens au travail personnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Veiller à ce que les attentes liées au travail en dehors de la classe aient été explicitées par le professeur. Elles résultent de la mise en œuvre d'activités de même nature pendant le cours. 2. Expliciter la finalité du travail personnel demandé : acquérir des connaissances, préparer une activité, faire des exercices d'application, s'entraîner dans la perspective d'une évaluation, etc. 3. Veiller à ce que le travail demandé soit contrôlé et/ou corrigé puis exploité.
Rendre le travail personnel hors de la classe visible et lisible par tous (élèves, parents, personnes en charge de l'aide aux devoirs)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ecrire les consignes de travail au tableau. 2. Donner le travail aux élèves avant la sonnerie (réserver un temps au cours de la séance à cet effet). 3. Inscrire le travail attendu dans le cahier de textes de la classe (papier ou ENT), le faire inscrire dans le cahier de textes des élèves. 4. Veiller à la clarté des consignes (choix du vocabulaire) auxquelles les équipes pédagogiques auront préalablement réfléchi (élaboration d'un référentiel commun de mots et d'expressions relatifs aux activités scolaires). 5. Créer, en équipe, un outil de liaison précis (qui explicite les méthodes, les consignes et les contenus) destiné aux personnes en charge de l'aide aux devoirs. 6. Spécifier aux élèves, par discipline, la signification de chaque consigne en s'appuyant sur le référentiel commun (voir point 4) qui doit être transmis aux différents acteurs.
S'assurer de la faisabilité du travail demandé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Engager une réflexion d'équipe de façon à : 2. Demander à chaque élève un travail régulier et faisable afin de développer l'autonomie et le goût de l'étude ; 3. Organiser, en concertation, la charge de travail : s'assurer, collectivement, que le volume horaire cumulé est réalisable ; 4. Répartir la charge de travail de révision en élaborant un calendrier des évaluations sommatives en début d'année ou à chaque trimestre.

AXE 2 : FAIRE DE L'ÉVALUATION UN LEVIER POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

OBJECTIFS	RECOMMANDATIONS
Distinguer évaluation au service des apprentissages et notation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer la pratique de toutes les formes d'évaluation. Evaluer ce n'est pas toujours noter, cela sert aussi à diagnostiquer, former, certifier... Cela se pratique à l'oral, à l'écrit, en TP, par l'observation, l'écoute... 2. Exploiter de plus en plus la référence aux compétences pour évaluer dans toutes les disciplines. On peut s'appuyer sur les pratiques de certaines d'entre elles et sur les dispositifs existant notamment en collège (B2i, socle commun, LV ...). Evaluer une compétence se fait en terme d'acquisition et non de notation chiffrée.
Utiliser les évaluations pour construire les apprentissages	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostiquer régulièrement en s'aidant notamment des outils qui existent (évaluations nationales, livret de compétences, banquoutils...) et de la réflexion des autres disciplines. 2. Introduire des évaluations formatives plus fréquentes au cours des phases d'apprentissage. 3. Se concerter dans les équipes pédagogiques pour : <ol style="list-style-type: none"> a. croiser les regards sur les élèves (la référence aux compétences est une ressource à ce niveau). b. prévoir des stratégies communes : ajuster les pratiques dans la classe, Aide Individualisée, travail en modules, PPRE...
Rendre l'évaluation plus efficace pour la réussite des élèves	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prévoir une gradation dans la difficulté, dans le temps et dans chaque évaluation sommative. 2. Expliciter avec clarté les consignes données aux élèves (prendre conscience de l'implicite dans les formulations). 3. Les évaluations bilans ne doivent porter que sur les apprentissages réalisés.
Aider l'élève à utiliser les évaluations pour progresser	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre à l'élève de mieux comprendre ce qu'on attend de lui : <ol style="list-style-type: none"> a) En précisant au préalable les points sur lesquels porte l'évaluation et ses critères b) En explicitant les consignes et en incitant l'élève à les reformuler. c) En explicitant ce que l'élève a réussi et ce qu'il doit faire pour progresser. 2. Eclairer systématiquement, dans le cas d'une évaluation sommative chiffrée, la note ou la moyenne par un commentaire sur la maîtrise par l'élève des compétences mises en jeu.

Ne pas hésiter à demander une formation sur ces problématiques de l'évaluation.

Axe n°3 : La différenciation pédagogique : une nécessité pour favoriser la réussite

- Différencier, c'est reconnaître qu'il n'y a pas deux élèves identiques, c'est avoir le souci de l'individu sans renoncer à celui du groupe ; c'est atteindre des objectifs communs par des voies différentes.

On distingue deux formes principales de différenciation pédagogique :

- **La différenciation successive** : elle consiste à faire varier les activités, et/ou les supports d'apprentissage au sein de la séance
- **La différenciation simultanée** : elle consiste à proposer un travail différent à chaque élève ou à des groupes d'élèves pour répondre à des besoins spécifiques.

La différenciation pédagogique est une condition nécessaire à la réussite des élèves dès lors que les publics accueillis sont variés et hétérogènes. Elle est à l'œuvre dans différents dispositifs spécifiques mais doit surtout être intégrée à la classe ordinaire. Ce document ne traite que de cette dernière situation.

Objectifs	Recommandations
<p>Evaluer et analyser les besoins de différenciation au sein de la classe</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avant d'aborder un nouveau thème, procéder à un diagnostic : <ol style="list-style-type: none"> a) pour établir le degré de maîtrise des connaissances et compétences habituellement requises pour traiter le thème. b) pour identifier les points d'appui possibles. 2. Ce diagnostic peut être établi à partir d'outils variés ; évaluations nationales, livret de compétences, « banquoutils », support créé ou activité développée à cet effet par le professeur. 3. Etablir au vu de ce diagnostic : <ol style="list-style-type: none"> a) si la progression peut être collective en s'appuyant sur la seule différenciation successive (cf introduction) ; b) si la progression doit s'accompagner d'une différenciation de certains travaux selon les élèves.
<p>Intégrer la différenciation dans la conception de la séance</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser la progression à partir de supports et d'activités variés. 2. Identifier les phases pour lesquelles un travail différent sera confié à certains élèves. 3. Anticiper l'organisation de la classe pendant la phase de différenciation simultanée (groupes, binômes sur poste informatique...). 4. Prévoir la mise en commun, l'exploitation et/ou la correction des travaux différenciés.
<p>Différencier les situations d'apprentissage</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alternier les phases d'intervention magistrale ou de cours dialogué, et les phases de mise en activité des élèves : travail de groupes, travail personnel de l'élève. 2. Mobiliser des supports et des outils variés en sollicitant notamment les TICE. 3. Utiliser des modes de restitution différents : synthèse orale ou écrite, schémas, tableaux récapitulatifs... 4. Adapter l'organisation matérielle de la classe aux activités retenues. 5. Gérer l'accompagnement des élèves : aide individuelle ou collective, aide immédiate ou différée, information ou outils complémentaires.
<p>Différencier le travail attendu de l'élève</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer des travaux différents par leur nature, leur contenu, leur durée et/ou leur degré de difficulté. 2. Intégrer une progression dans la difficulté. 3. Apporter une aide personnalisée en fonction <ol style="list-style-type: none"> a) des besoins des élèves b) du moment de l'année. <p>Anticiper, accepter et valoriser des niveaux de réponse différents à un même travail.</p>
<p>Différencier les évaluations</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Varié les modalités de l'évaluation (écrite, orale) : <ol style="list-style-type: none"> a) formative b) par compétences c) sommative. 2. Individualiser les annotations pour que l'élève identifie : <ol style="list-style-type: none"> a) les points sur lesquels il a réalisé des progrès b) les points sur lesquels des efforts restent à fournir (cf.fiche 2) <p>Proposer une remédiation individuelle.</p>